

# FICHE DE POSITIONNEMENT

## BOIT' ACTIONS

### à destination des candidats aux élections MUNICIPALES 2014

Considérant que les urgences climatiques, énergétiques et écologiques doivent davantage être prises en compte dans les politiques locales

NOTRE LISTE PREND POSITION...

Merci d'indiquer, devant chaque proposition d'action, le chiffre 1, 2, 3, 4 ou 5 dans la case prévue à cet effet :

1. Cette proposition fait déjà partie de notre programme
2. Cette proposition nous semble pertinente et nous souhaitons l'intégrer dans notre programme
3. Cette proposition nous semble intéressante mais non prioritaire au regard des autres actions à mettre en œuvre
4. Cette proposition ne nous semble pas pertinente pour notre ville
5. Pas d'opinion précise sur la proposition

Merci de bien vouloir cocher les cases suivantes :

- Nous viendrons déposer la présente fiche signée au stand qu'Auch Territoire en Transition tiendra sur le marché, place de la cathédrale le samedi 8 mars 2014 de 9h30 à 12h30.
- Si nous sommes élu(e)s, nous acceptons de vous rencontrer dans un an (mars 2015) pour échanger sur l'avancement de la mise en œuvre de nos actions pour la transition d'Auch.
- Nous acceptons que les réponses à cette fiche de positionnement soient communiquées aux Auchitains par tous moyens.

Nom de la liste :

L'alternative, le Front de G'Auch

Nom, contact et signature de la tête de liste :

REYNAUD Joëlle

06.88.16.16.75

contact@agarech.fr



## URBANISME

### Associer la population à l'urbanisme (p.15)

- Mise en place d'une commission extracommunale
- Former les acteurs
- Rendre accessible à la population

### D'un urbanisme environnemental vers un urbanisme résilient (p.15-16)

- Évaluer les enjeux climat-énergie
- Renforcer la nature en ville
- Favoriser la mixité
- Faire un quartier en transition
- Mettre en œuvre l'Approche Environnementale de l'Urbanisme®
- Intégrer un cahier Développement Durable au PLU

### Lutter contre l'étalement urbain et tendre vers la ville compacte (p.16)

- Développer les Zones d'Aménagement Concerté
- Améliorer et réhabiliter le parc de logements existant / Améliorer la performance des opérations de mise en valeur de l'habitat
- Reconstruire la ville sur l'existant
- Promouvoir les nouvelles formes d'habiter / S'ouvrir sur des outils de gestion du foncier de type Bimby

## ÉNERGIE

### Suivre les consommations énergétiques du patrimoine d'Auch et optimiser l'usage des installations (p.21)

- Désigner un élu référent pour inclure la question de l'énergie de façon transversale dans tous les dossiers / Valoriser un poste « économie de flux »
- Terminer le bilan énergétique du patrimoine de la ville / Établir des plans de diminution de la consommation énergétique
- Réaliser et publier un suivi des consommations énergétiques
- Former le personnel et les usagers aux bonnes pratiques
- Réalisation d'un éco-lieu

### Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (p.22)

- Réaliser un état des lieux des possibilités d'installation de systèmes utilisant les énergies renouvelables (EnR)
- Opter pour une électricité 100 % EnR avec Enercoop
- Élaborer un plan de développement des EnR sur le patrimoine
- Mettre à disposition de structures citoyennes des toits de bâtiments publics
- Réaliser des équipements de production d'EnR
- Accompagner le développement de la filière bois-énergie
- Évaluer la valeur financière quitte le territoire pour acheter de l'énergie

### Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public (p.22)

- Planifier sur le long terme la réhabilitation des bâtiments

## PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

### Mettre en place une tarification liée aux quantités produites pour une meilleure prise de conscience (p.34)

- Mise en place de la tarification incitative
- Meilleure lisibilité du coût
- Instauration de la redevance spéciale
- Maîtrise des coûts de traitement
- Maîtrise des coûts de collecte

### Diminuer la quantité et la nocivité des déchets produits (p.35)

- Accentuer et développer les actions en faveur de la prévention
- Développement des activités de réemploi
- Porter des actions auprès des commerçants et artisans de la ville
- Être partie prenante du programme départemental de prévention
- Créer des postes d'ambassadeurs de la prévention et de médiateurs

### Utiliser la thématique « déchets » comme outil de lien social (p.35)

- Développer l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur des déchets
- Travailler en partenariat avec d'autres syndicats
- Incitation à la citoyenneté (sensibilisation, accompagnement,...)

### Augmenter la part valorisée des déchets générés (p.36)

- Développer et améliorer la gestion de la fraction organique des déchets
- Tri séparatif des biodéchets
- Développement de l'exemplarité
- Promouvoir le développement de nouvelles filières de valorisation

### Impliquer les citoyens dans la gestion démocratique de leurs déchets (p.36)

- Implication des citoyens (dialogue, échanges)
- Gouvernance des projets de traitement
- Plan départemental de prévention et de gestion des déchets

## EAU

### Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines au niveau chimique et bactériologique (p.31)

- Développer les pratiques respectueuses de la ressource dans les champs et les jardins
- Agir sur la surveillance des eaux
- Agir sur les eaux usées

### Réduire les consommations en eau de la ville afin de préserver les ressources (p.32)

- Réaliser le diagnostic des besoins et des consommations
- Encourager la sobriété
- Étudier la tarification progressive de l'eau
- Utilisation de l'eau de pluie
- Développer un réseau de toilettes sèches
- Maîtriser les coûts et assurer la transparence

## MOBILITÉ

### Développer une politique de mobilité durable (p.18)

- Faire en sorte que les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement diminuent les besoins de déplacement automobile
- Repenser la place du vélo et de la marche à pied
- Privilégier la proximité des services
- Mener une enquête auprès de la population

### Inciter à se déplacer autrement (p.18)

- Engager des actions de sensibilisation aux bienfaits des modes actifs de transports
- Instituer le versement d'une indemnité kilométrique
- Faciliter les déplacements à pied et à vélo
- Informer sur les temps de déplacements

### Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacements (marche et vélo) (p.19)

- Prendre en compte l'avis des cyclistes et des piétons
- Prévoir des stationnements protégés pour vélos
- Sécuriser la cohabitation avec le transport motorisé
- Engager des actions d'éducation à la circulation partagée
- Mettre à disposition des usagers des vélos électriques

### Mettre en place un service efficace de transports collectifs (p.19)

- Garantir une offre en transport collectif
- Définir une politique de transport communale et extra-communale
- Travailler en synergie avec les gros générateurs de déplacements

### Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité (p.19)

- Identifier les personnes susceptibles de souffrir d'isolement énergétique
- Développer la gratuité
- Accentuer la politique sociale liée à la mobilité

## BIODIVERSITÉ ET NATURE EN VILLE

### Favoriser la biodiversité ordinaire sur le territoire auscitain (p.28)

- Intégrer une trame verte et bleue à l'actuel PLU
- Prendre en compte la provenance et la nature des essences utilisées dans les espaces verts
- Développer un réseau de ruches sur la commune
- Se servir de la commune comme foyer de biodiversité
- Utiliser la biodiversité comme moyen d'adaptation aux changements climatiques

### Favoriser la biodiversité cultivée sur le territoire auscitain (p.29)

- Encourager l'action des Incroyables Comestibles
- Soutenir l'inventaire des arbres fruitiers
- Impulser et soutenir la mise en place de jardins partagés
- Favoriser la plantation d'espèces comestibles

## AGRICULTURE

### Favoriser une agriculture biologique et paysanne respectueuse de notre environnement (p.24)

- Contribuer au développement de l'agroforesterie
- Contribuer à la mise en place d'un réseau de fermes exemplaires
- Promouvoir les formations aux pratiques agricoles respectueuses
- Initier la création d'un observatoire des pratiques agricoles auscitaines
- Promouvoir une autre agriculture

### Améliorer l'indice de souveraineté alimentaire de l'agglomération auscitaine (p.25)

- Contribuer au développement des installations
- Soutenir le développement d'ateliers de transformation
- Promouvoir une consommation locale de produits sains
- Développer les circuits courts et locaux

### Promouvoir l'agro-tourisme auscitain (p.26)

- Organiser des visites de fermes « durables » dans les activités de la mairie
- Communiquer sur ce réseau de fermes dans les documents touristiques

### Conservier les zones agricoles (p.26)

- Veiller à maintenir les zones A et limiter la diffusion du réseau pavillonnaire
- Favoriser la transmission des terres pour une agriculture plus durable

## ECONOMIE

### Œuvrer pour un développement local respectueux de l'environnement (p.38)

- Soutenir les entreprises innovantes et contribuer au développement d'éco-filières
- Créer un groupe de soutien des initiatives locales
- Valoriser la filière des produits agricoles
- Créer une monnaie locale

### Mobiliser les entreprises et les acteurs locaux aux enjeux environnementaux (p.39)

- Relayer et soutenir les actions groupées
- Organiser des réunions d'information autour de la réduction des pollutions et des émissions de Gaz à Effet de Serre
- Faire la promotion d'un tourisme éco-responsable

### S'engager pour des achats publics responsables (p.39)

- Désigner un responsable des achats publics
- Recenser progressivement les pratiques en matière d'achats
- Communiquer sur cette démarche
- Formaliser une procédure de gestion des achats

## SOCIAL

Permettre et faciliter l'accès au mieux-vivre (p.41)

- Améliorer l'information (point relais-info)
- Améliorer la mobilité
- Développer l'accueil d'urgence
- Augmenter le parc de logements sociaux
- Développer les aides (rénovation, isolation)
- Faciliter l'accès à la propriété

Favoriser l'économie sociale et solidaire (p.41)

- Soutenir les projets locaux
- Développer les clauses sociales dans les marchés publics
- Développer le lien intergénérationnel

Soutenir le milieu associatif (p.41)

- Élaborer des projets collectifs
- Développer l'éducation populaire
- Créer un lieu de rencontre pour les associations

## RÉSILIENCE

Élaborer un plan d'action « résilience » de la commune (p.47)

- Définir des objectifs et un programme d'actions vers la résilience
- Établir un budget participatif

Organiser des événements pour alimenter le plan d'action (p.47)

- Communiquer sur les événements nationaux et européens
- Intégrer officiellement Auch dans le réseau des villes en transition
- Organiser un événement sur une thématique choisie chaque année



## ÉDUCATION ET FORMATION

Inscrire l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) dans les objectifs de la commune et des intercommunalités (p.43)

- Inscrire dans les attributions de l'un des adjoints la compétence « Éducation à l'environnement »
- L'information doit être adaptée au public et à la demande
- Consacrer une ligne budgétaire à l'EEDD

Inviter la population à prendre conscience de la valeur de son territoire (p.43)

- Créer un livret naturaliste des espèces locales
- Utiliser des projets mettant en œuvre la pédagogie du jardinage au naturel ou du jardin partagé

Faire de l'EEDD à partir des autres axes politiques de la commune (p.44)

- Conduire des actions d'éducation à l'environnement
- Relier la question de l'éducation à l'environnement aux problématiques sociales

Renforcer la formation des acteurs du territoire et l'emploi dédié à l'éducation à l'environnement (p.44)

- Inscrire au plan de formation des agents territoriaux et des élus, l'éducation à l'environnement et aux méthodes innovantes
- Privilégier la co-formation
- Vérifier la faisabilité des actions sur le terrain

S'appuyer sur le partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement (p.44)

- Privilégier les acteurs associatifs
- Privilégier une relation partenariale de long terme
- Promouvoir la culture du « faire ensemble » au sein de la commune (p.45)
- Mettre en place et animer des espaces de rencontre « multi-acteurs »
- Confier l'animation

Amplifier l'éducation à l'environnement dans les temps scolaires, périscolaires et de loisirs (p.45)

- Mettre en place un « projet éducatif territorial »
- Impliquer les écoles et les centres de loisirs
- Participer aux financements
- Encourager les démarches d'éducation à l'environnement